

# Canyons et gueltas des Tassili n'Ajjer



Jours:	9
Prix:	700 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆☆
Difficulté:	★★★★☆☆
📍 Désert	📍 Randonnée chameliere
📍 Les incontournables	📍 Vie nomade

Cette belle et courte randonnée chamelière nous plonge au cœur de la vie saharienne. Accompagnés par nos guides et chameliers touaregs, nous explorons le versant occidental du majestueux Tassili n'Ajjer, vivant au rythme ancestral des nomades. Cette excursion fascinante nous transporte vers une région située au nord-ouest de Djanet, où nous suivons la lisière du plateau, naviguant entre les dunes dorées de l'Erg Admer et les hautes falaises de grès. Nous pénétrons au cœur du Tassili en empruntant ses failles, canyons et oasis luxuriantes.

Le Tassili est un monde d'une diversité remarquable, où l'art rupestre ancestral évoque la vie de populations dans une époque autrefois bien plus verdoyante. La vieille terre érodée, marquée par le soleil et les millénaires, nous charme par sa variété incroyable. Le voyage vous entraîne à travers des paysages tassiliens traditionnels variés :

- Des plateaux nus et des formations de grès déchiquetées où serpentent les oueds.
- Des forêts de pierres et des labyrinthes, abris et grottes creusés au pied des rochers.
- Des dunes perdues entre les rochers, avec des ruisseaux de sable s'écoulant entre les tours de grès.
- Des gueltas secrètes encastrées dans la pierre.
- Des peintures et gravures rupestres témoignant de la présence de populations anciennes et d'une faune riche, à une époque où le climat était bien plus humide.

Cette randonnée chamelière est une immersion au cœur de la beauté, de l'histoire et de la nature du Tassili n'Ajjer, une expérience où chaque jour réserve de nouvelles surprises.

## ETAPES ET HORAIRES

15 à 20 km par jour sont effectués à pied.

Le matin, lever entre 6 et 7h. Départ entre 8h et 9h. Halte entre 12h et 14h. L'après-midi, départ entre 14h et 15h. Arrêt du soir vers 17h. Soit, de 5 à 7 heures de marche par jour.

Le terrain est peu accidenté et la marche est généralement aisée malgré un relief parfois rocheux. Nombreuses petites pauses pour la visite des sites rupestres ou naturels. Lorsque nous ne retrouvons pas la caravane pour le déjeuner, le transport du pique nique collectif est assuré par les participants.

## ITINÉRAIRE

Il est donné à titre indicatif et peut être effectué dans un sens comme dans l'autre. Il est fonction de la saison, des conditions atmosphériques, des pâturages et des points d'eau. Avant le départ du voyage, et même sur place, des variantes d'itinéraire peuvent être proposées en tenant compte des désirs et des possibilités physiques des groupes.

**Pour des raisons techniques, cet itinéraire peut être effectué dans le sens inverse sans que sa qualité en soit altérée.**

## Jour 1. PARIS > DJANET



- En fin de journée, vol Paris - Djanet. Accueil et transfert en 4x4 en direction de l'oasis de Djanet. Nuit en hôtel.



## Jour 2. DJANET > DIDER (TIN TEHERT) > TAN EDGEMADI



- En véhicule 4X4 nous gagnons la région nord des Ajer, la vaste cuvette de Dider pour de départ de notre randonnée chamelière.  
En milieu de journée nous sommes à pied d'œuvre, le repas de midi est pris non loin de la guelta Assar seul point d'eau permanent de la région.

Dans l'après midi nous passons par la montagne et redescendons sur le site de gravures de Tin Tehert. La fin d'après midi est l'heure parfaite pour admirer les gravures ; en effet celles-ci sont sur une dalle à peine inclinée et seule la lumière rasante précèdent le coucher du soleil nous permet de les admirer dans toute leur splendeur.

Datant de l'époque Bubalienne (environs – 8000 ans), c'est tout un bestiaire que nous ont laissé ces mystérieux hommes du Néolithique. La liste non exhaustive comprend plusieurs girafes, gazelles, chouettes et même un lapin. Toutes d'une qualité artistique inégalable et parfois d'une taille impressionnante (une vache entièrement décorée fait plus de 6 mètres de long). Avant la nuit nous traversons la plaine qui s'étend à nos pieds pour retrouver notre caravane au bivouac de Tanegemadi.

## Jour 3. TAN EDGEMADI > AMONT OUED TIN MATINE



- Nous quittons la grande dépression de Dider.  
Deux très beaux sites de peintures rupestres nous attendent en chemin. Datant de l'époque Bovidienne et Proto Berbère, une nouvelle foule d'animaux (tout spécialement des vaches) nous invite à imaginer ce que pouvait être la vie de ces hommes et femmes à une période tellement plus verdoyante qu'aujourd'hui.

Le col d'Emintanamast marque la fin du plateau de Dider et de l'autre coté nous nous retrouvons dans un paysage entièrement différent. Le sable fait son apparition et nous établissons notre bivouac au nord d'une petite dune. Après la bonne salade de midi, nous explorons les hauteurs alentours à la recherche de grandes plaques de grès contenant une multitude de fossiles de vers marins de toutes tailles.

## Jour 4. TIN MATINE > TAN RAÏCHA



- Nous descendons l'oued de Tin Matine pour arriver dans la matinée à la guelta de Circaya. Nous aidons nos chameliers à faire le plein d'eau avant de repartir.  
Le paysage s'ouvre à nouveau pour quelques heures et après avoir laissé la montagne de Tin Séga sur notre droite, nous nous arrêtons dans l'oued Tan Raïcha.

L'après-midi, les plus courageux peuvent tenter l'ascension de Tin Séga, les autres ont le choix d'une promenade plus tranquille pour aller admirer la deuxième guelta de Circaya.

## Jour 5. TAN RAÏCHA > OUED AZATORAT



- Le passage d'un petit col nous permettra de rejoindre l'oued Tin Amadasartofan. Ce nom bien compliqué signifie en réalité : Terre noire. En grattant la surface du sol nous découvrons un sable d'une couleur et d'une texture assez unique.  
Nous remontons l'oued Tin Amadasartofan et le petit col du même nom nous permet de redescendre dans l'oued Zaouiat.

Notre direction sud-est nous oblige à couper les nombreux oueds qui descendent du plateau et qui vont généralement en direction du sud-ouest, c'est donc assez rapidement que nous passons dans l'oued Azatorat où nous nous arrêtons pour midi. L'après-midi nous laissons les chameaux et remontons l'oued

jusqu'à une magnifique guelta. Ensuite un chemin d'âne nous donne accès à l'impressionnant canyon en amont de la guelta. Taillé dans le plateau, ce défilé de quelques mètres de large nous offre une belle promenade à l'ombre de ses parois verticales de plusieurs dizaines de mètres de haut.

Nous rentrons ensuite retrouver nos chameliers pour le bivouac à l'endroit du repas de midi.

---

## Jour 6. OUED AZATORAT > OUSANELAM

---



- Une belle matinée de marche nous amène à Ousanelam et l'un des plus beaux bivouacs du circuit. D'étonnantes petites falaises forment un réseau de « rues » qui, du fait de l'encaissement, sont toujours très verdoyantes. Nous avons ainsi une bonne occasion de découvrir la richesse des plantes du désert.

L'après-midi nous partons à nouveau en exploration. Nous allons admirer l'arche d'Ousanelam qui, bien que totalement inconnue (probablement uniquement parce qu'elle est inaccessible aux 4x4) est l'une des plus belles de la région.

---

## Jour 7. OUSANELAM > ABISCHOUAL

---



- La caravane repasse devant l'arche de la veille et les photographes auront donc une nouvelle chance de la photographier avec la lumière du matin. C'est aujourd'hui qu'après un petit col nous arrivons en bordure du plateau intermédiaire. Le paysage s'ouvre entièrement et, au fond de la grande vallée de Tanahat qui s'étale à nos pieds, nous pouvons apercevoir les premières dunes de l'Erg Admer.

Gardien des lieux, le double pic d'Endalac marque la séparation entre le sable et le plateau. Un peu avant d'arriver à sa base, nous repartons vers l'est pour rapidement atteindre la plaine des Izoras et la pause de midi. Nous continuons ensuite par le col le plus difficile du circuit. Evidemment ce n'est que pour nos chameaux chargés que le col d'Ouan Bender pose quelques problèmes et nous épaulerons nos chameliers afin d'encadrer nos bêtes lors de la descente.

Au pied du col un immense Tamaris nous offre un lieu de bivouac confortable dans l'oued Abischoual.

---

## Jour 8. ESSENDILENE > DJANET

---



- Nous remontons l'oued Essendilene avant d'abandonner la caravane qui nous attendra. Emmenant le pique-nique nous partons explorer ce très beau canyon rendu célèbre par Frison Roche. La forêt de lauriers et la guelta nous offre fraîcheur et tranquillité, c'est l'occasion de lever le pied après la longue journée de la veille. En début d'après midi les voitures viennent nous chercher. Nous nous séparons de notre équipe chamelière avant de rejoindre Djanet. Visite libre de cette jolie petite ville puis repas. En fin de soirée, transfert à l'aéroport.

---

## Jour 9. DJANET > PARIS

---



**AIR ALGERIE**



- Dans la nuit, vol Djanet - Paris.

# Carte itinéraire



## Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-4	5-6	7-8	9-10	11-12
900 EUR	850 EUR	800 EUR	750 EUR	700 EUR

Sur la base chambre et tente TWIN ou DOUBLE

## Inclus

- Les déplacements selon le programme,
- Les démarches pour obtention du visa à l'arrivée sur le territoire algérien,
- La pension complète durant tout le séjour,
- L'hébergement à Djanet en chambre Double ou Twin,

## Non inclus

- Le coût du visa obtenu en arrivant sur le territoire algérien,
- Le vol Paris > Djanet > Paris direct,
- Le pré-acheminement Province - Paris,
- Les frais induits par un vol via Alger (assistance à Alger),
- L'assurance "Annulation", "Rapatriement", "Risques de voyage" et garantie Covid-19,
- Vos frais personnels : toutes les boissons durant les repas au restaurant et à l'hôtel (eau comprise), téléphones, pourboires à votre discrétion, etc...
- Tous les frais entraînés par un éventuel séjour prolongé indépendant de notre volonté en dehors du programme prévu (hôtellerie, repas et transferts supplémentaires, etc.)

# Informations supplémentaires

---

## DETOURS ALGERIE VOYAGES

Marque de la société **LEADERTOURS TRAVEL AGENCY**  
11 bis route de bachdjarah, Hussein Dey, Alger.

Représenté par **M. Mohamed Azerguerras** - Général Manager

lata : 03213895

licence : 1397

### Conditions générales de vente

#### Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de **Détours Algérie** ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de **Détours Algérie** ([www.voyagealgerie.fr](http://www.voyagealgerie.fr)) ou le site de notre regroupement [www.nomadays.fr](http://www.nomadays.fr).

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par **Détours Algérie**. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par **Détours Algérie**.

#### Modalité de paiement

##### Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

##### Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

#### Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, **Détours Algérie** vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

### Conditions d'annulation

#### Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer **Détours Algérie** et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

##### Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

##### Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.

- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez **Détours Algérie** et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

## Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer **Détours Algérie** au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

## Passeport et visa

### Votre Passeport :

Important : votre passeport doit être en cours de validité. Il doit être impérativement et obligatoirement **valable 6 mois après** la fin du séjour en Algérie.

### Vos documents de voyage

- Votre passeport en cours de validité,
- Vos billets d'avion internationaux, et/ou nationaux,
- Votre contrat d'assurance rapatriement/frais premiers secours, -
- Votre carnet de vaccination non obligatoire,
- Votre carte de groupe sanguin si possible.

### Le Visa est obligatoire :

Vous voyagez dans le Sud algérien (Djanet, Tamanrasset, Ghardaïa, Timimoune), une nouvelle procédure est maintenant en place depuis octobre 2023.

Dans le cadre de nos voyages, nous nous occupons des démarches vous permettant d'obtenir votre visa à l'arrivée sur le territoire algérien. La procédure est longue pour obtenir l'**autorisation d'embarquer** délivrée par les autorités algériennes.

Il faut compter environ 20 jours.

Cette procédure est valable pour tout voyage de déroulant dans le Sud algérien, par l'intermédiaire d'une agence de voyages officielle. L'obtention du visa s'effectue dans tous les aéroports algériens.

Vous voyagez dans le Nord de l'Algérie :

- Demande de visa auprès du consulat d'Algérie duquel vous dépendez.

Il y a un consulat d'Algérie dans la plupart des plus grandes villes. Vous devez vous rendre personnellement (\*) au consulat d'Algérie le plus proche de votre domicile car il régit votre zone (attention : l'adresse de votre passeport est importante ; nous conseillons vivement aux personnes qui viennent de déménager et qui ont changé de département, de modifier au plus tôt l'adresse indiquée sur le passeport).

Nous vous fournirons toutes les informations concernant le dossier à fournir lors de votre inscription.

## Assurance

### ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

**Détours Algérie** vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

**[CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !](#)**

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

### Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre est disponible sur le site Internet de l'assureur.

**Détours Algérie** en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant tout la durée de son voyage.